

Le général Paul Manson, Chef de l'état-major de la Défense, donne l'évaluation suivante de la stratégie maritime américaine :

...cela dit, il s'agit d'une stratégie américaine et personne, je pense, ne niera que les Américains ont le droit d'adopter leur propre stratégie, tout comme le Canada.

En tant que membre de l'Alliance de l'OTAN, le Canada souscrit à la stratégie maritime de l'OTAN, une stratégie très articulée qui s'est développée et qui est devenue très complète avec le temps. Le Canada participe activement à l'évolution de cette stratégie.

On a critiqué la stratégie maritime américaine, on a dit qu'il s'agissait d'une stratégie de nature offensive. Par certains aspects, elle est peut-être déstabilisante, surtout si l'on considère que certains prétendent que la marine américaine pénétrerait dans le soi-disant bastion pour attaquer les sous-marins porteurs de missiles. Reste à savoir si cela serait déstabilisant ou stabilisant. Le débat n'est pas terminé. On n'a pas trouvé de réponse définitive.

Bien sûr, cela vaut également pour le débat sur la dissuasion d'une façon générale. Cela dit, cette incertitude a un caractère stabilisant en soi puisque l'incertitude est un élément de dissuasion. Tant qu'il reste de l'incertitude dans les esprits des uns ou des autres, en cas d'agression, la voie à suivre n'est pas très claire. Pour cette raison, la stratégie de l'OTAN contient des éléments d'incertitude.

Il n'en reste pas moins que la stratégie maritime américaine est considérée par le Canada comme une prolongation de la stratégie maritime de ce pays depuis la Seconde Guerre mondiale. Cette stratégie prévoit le déploiement des forces navales américaines sur une échelle pratiquement globale, avec une concentration dans les océans qui risquent le plus d'être des foyers de trouble, en temps de paix ou en temps de guerre. Ainsi, vous trouverez des forces maritimes dans l'océan Pacifique, l'océan Indien, dans le Golfe Persique, dans la Méditerranée, l'Atlantique nord et, peut-être à une date future, dans l'Arctique également.

Personne ne niera qu'un élément raisonnable de cette stratégie, qui est partagé absolument par la stratégie maritime de l'OTAN, est de refouler la flotte soviétique du nord dans la trouée Groënland/Islande/Royaume-Uni. En effet, en cas de conflit conventionnel, si on permettait à la flotte soviétique de franchir cette trouée pour pénétrer dans l'Atlantique nord, l'approvisionnement d'un théâtre de guerre européen à même les ressources du continent nord-américain s'en trouverait compromis. Cela serait d'autant plus dangereux que cela risquerait d'empêcher l'OTAN de maintenir son système de défense et de maintenir le seuil nucléaire à un niveau raisonnable.

Tout bien considéré, l'important c'est que le Canada n'est absolument pas tenu de suivre la stratégie américaine, qu'elle soit bonne ou mauvaise. Nous avons notre propre stratégie maritime, et en cas de conflit, nous nous conformerions aux directives du gouvernement canadien.

(3 février 1988, fascicule n° 25:12-13)